

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit électrique

Vous envisagez de vous procurer un vélo pour faciliter vos trajets au quotidien ? Pour promouvoir le développement du vélo sur le territoire et accompagner à l'achat, **Grand Châtelleraut subventionne**, sous conditions et dans la limite du budget, l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit électrification homologué pour les anciens abonnés Vélib'le longue durée.

Vous pouvez aussi bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide de l'État (Bonus national vélo).

FLASHEZ-MOI :

pour retrouver toutes les informations sur la campagne d'aide à l'achat



Légende

La Chronomap vous permet d'estimer vos temps de parcours. Les itinéraires sont schématisés. Ils ne sont pas représentatifs des parcours à effectuer.

Les temps de trajets correspondent à l'utilisation de vélos musculaires. Ils ont été estimés à l'aide du calculateur d'itinéraire Gélivo.

- Temps de parcours estimé inférieur ou égal à 10 minutes
- Temps de parcours estimé entre 11 et 20 minutes
- Temps de parcours estimé supérieur à 20 minutes

Évitez le vol de vélo

Choisissez un anti-vol robuste en U ou une chaîne pour dissuader les voleurs. Les câbles anti-vol sont à éviter à cause de leur fragilité. Sécurisez votre vélo avec un deuxième anti-vol est toujours une bonne idée.

Attachez toujours votre vélo à un support fixe, sécurisez-le par le cadre et si possible par le cadre et la roue pour un maximum de sécurité.

Préférez les rues passantes où il y a une bonne visibilité de votre vélo.

Renseignez-vous sur le marquage vélo Bicycode® sur le site : www.bicycode.org

Pour le stationnement longue durée et l'intermodalité en gare, renseignez-vous sur nos parcs vélos.

- Aux abords des giratoires**, positionnez-vous dans les aménagements existants. En cas d'absence d'aménagements, prenez votre place sur le giratoire au milieu de la première voie. Les automobilistes vous verront et attendront !
- Dans les mini-giratoires**, placez-vous au centre de la voie et prenez votre place, les automobilistes attendront ! Cela vous permet d'éviter le risque de cisaillement, les angles morts et d'améliorer votre visibilité.

Dans les zones de rencontre et les zones piétonnes, faites attention aux autres usagers et modérez votre vitesse. S'il y a foule, descendez de votre vélo et continuez à pied. Les piétons restent prioritaires.

De nuit comme de jour, soyez visibles. **Le port du gilet réfléchissant est conseillé** en milieu urbain et obligatoire hors agglomération. Il est vivement conseillé en hiver, par mauvaise météo.

Le casque est obligatoire pour les enfants jusqu'à 12 ans. Pour les adultes, il est recommandé.

Prenez votre place sur la chaussée à une distance raisonnable du bord de la route.

Jusqu'à 8 ans, les enfants peuvent circuler sur le trottoir à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons. En revanche, **il est interdit à un adulte de rouler sur le trottoir** même s'il escorte un enfant.

Indiquez vos changements de direction en tendant votre bras vers la direction souhaitée.

Munissez-vous d'un rétroviseur pour vélo afin d'avoir une visibilité optimale de vos arrières.

Attention aux ouvertures de portières le long des places de stationnement. Un automobiliste peu attentionné pourrait ouvrir la porte sans vous voir arriver.

OBLIGATOIRES

- CASQUE
- RETROVISEUR
- FEU JAUNE OU BLANC
- PNEUS À BANDES LATÉRALES RÉFLÉCHISSANTES
- CATADIOPRES DE PÉDALES ORANGE
- CATADIOPRES DE ROUES ORANGES

CONSEILLÉS

- GILET RÉFLÉCHISSANT (hors agglomération) recommandé dans toutes les situations
- CASQUE ENFANT (moins de 12 ans)
- SIÈGE ENFANT adapté obligatoire (moins de 5 ans)
- FEU ET CATADIOPRE ROUGES
- ÉCARTEUR DE DANGER
- PNEUS GONFLÉS CORRECTEMENT
- AVERTISSEUR SONORE
- FRÈINS AVANT ET ARRIÈRE

Conseils

- Voir et se faire voir, avez des bons éclairages et catadiopres avant et arrière.
- Faites-vous entendre avec une sonnette en bon état.
- Ayez des freins en état de fonctionnement.
- En cas de pluie, munissez-vous de surchaussures, d'un manteau et d'un pantalon imperméable.

Équipements réglementaires et conseillés

Échappez-vous à vélo !

Avec la **Scandibérique** pour aller plus loin ! La Scandibérique c'est **1700 km** de circuits, **20** départements et régions traversées. Cet itinéraire reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) traverse Grand Châtelleraut sur **34 km**.

Le Chemin d'Aliénor (Ligne Verte Sylvain Chavanel) Long de **90 km**, le Chemin d'Aliénor assure la liaison entre deux grands itinéraires européens, la Loire à Vélo (EV6) à Montsoreau et la Scandibérique (EV3) à Châtelleraut. Cet itinéraire suit la **Ligne Verte**, ancienne ligne de chemin de fer **entre Châtelleraut et Loudun**. Transformée en piste cyclable et de randonnée, elle offre un terrain de jeu et de découverte idéal pour les vélos. Sur le territoire, la **Ligne Verte Sylvain Chavanel vous invite à flâner en famille, entre amis, à vélo ou à pied** sur plus de **30 km**. En chemin, découvrez l'histoire de la Ligne, les paysages et la flore qui vous entourent.

20 boucles cyclo pour découvrir Grand Châtelleraut

Que vous soyez un cycliste passionné ou simplement en quête de nouvelles découvertes, ces itinéraires sont conçus pour satisfaire tous les niveaux et toutes les envies. Pour les gourmands qui aiment aussi pédaler, il existe aussi **2 boucles « vélos et fromages »**.

Retrouvez toutes les informations sur les itinéraires touristiques et les activités à faire sur le site : www.tourisme-châtelleraut.fr ou directement dans un des **bureaux d'informations touristiques** à : Châtelleraut, Dange-Saint-Romain, Angles-sur-Anglin et Lencloître.

OFFICE DE TOURISME DE CHÂTELLERAUT
1, place Sainte-Catherine
86100 CHÂTELLERAUT
05 49 21 03 47

4 bonnes raisons de choisir le vélo

Pour votre portefeuille, en choisissant le vélo au lieu de la voiture, au quotidien, vous ferez des économies. Se déplacer à vélo, sur une distance de **10 kilomètres** chaque jour, revient environ à **100 €** par an contre **1 000 €** environ avec une voiture citadine.

Le vélo améliore les systèmes cardiovasculaire et immunitaire. Il diminue ainsi l'excès de cholestérol et fait baisser la pression artérielle.

Faites le pas vers une mobilité plus durable, privilégiez le vélo pour lutter contre le réchauffement climatique et la pollution locale.

Gagnez du temps à vélo ! En ville, la vitesse moyenne d'un vélo est supérieure à la vitesse moyenne d'un véhicule motorisé.